

# CAHIER DES CHARGES

## Prestation pour la mise en œuvre de protocoles de suivis de populations amphibiens et reptiles sur les territoires de Guyane, Martinique et Guadeloupe

### Préambule

La Société Herpétologique de France (SHF) a récemment obtenu un financement de l'OFB afin de mener à bien un **programme de surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles d'Outre-mer**, sur les territoires ciblés de Guyane, Martinique et Guadeloupe. La coordination de ce programme sera réalisée en métropole par la SHF, mais certaines actions du projet seront confiées à un prestataire pour leur bonne réalisation.

### Contexte

Les Listes Rouges de l'UICN publiées récemment pour les territoires de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont mis en évidence le fait que de nombreuses espèces sont menacées, ou ne peuvent être évaluées du fait d'un manque de données à leur sujet. Par ailleurs, les tendances de populations restent inconnues pour une très large majorité d'espèces. Face à ce constat alarmant, il devient urgent de mettre en place une surveillance de ces espèces, afin de pouvoir mesurer les évolutions de leurs populations, et pouvoir agir rapidement en cas de diminutions significatives pour garantir leur préservation.

Malgré la disponibilité de quelques protocoles déployés chez certaines espèces, peu d'entre eux ont bénéficié d'une évaluation statistique, et aucun n'est déployé à l'échelle des territoires concernés. De plus, dans ce contexte tropical hébergeant de très nombreuses espèces difficilement détectables, il convient de dresser une liste prioritaire d'espèces sur lesquelles mettre en œuvre des outils de suivi, et tester des méthodes innovantes pour améliorer la détection de ces espèces.

Le projet prévoit donc la validation statistique et le déploiement de protocoles pour le suivi des tendances des populations de certaines espèces d'amphibiens et de reptiles de Guadeloupe, Martinique et Guyane sur le long terme. Ces protocoles bénéficieront d'une animation et d'une coordination nationale, appuyée par des structures locales implantées sur les territoires concernés.

### Objectifs du projet

Le projet vise donc à proposer plusieurs protocoles de suivi d'Amphibiens et de Reptiles dans certains territoires d'Outre-mer, à travers plusieurs objectifs :

- Valider la robustesse des protocoles de suivi existants chez certaines espèces à enjeux en partenariat avec les structures locales concernées ;
- Définir et valider de nouveaux protocoles pour le suivi des communautés d'Amphibiens et de Reptiles dans les milieux les plus accessibles ;
- Proposer et tester de nouveaux protocoles de suivi spécifiques pour les espèces ne pouvant pas bénéficier de suivis de communautés ;

#### *Siège social*

Société Herpétologique de France  
MNHN – CP 41  
57 Rue Cuvier  
75005 Paris

#### *Siège administratif pour toute correspondance*

Société Herpétologique de France  
c/o Madame Isabelle CHAUVIN  
2014 route de Roquefort  
32360 Peyrusse Massas

- Initier le déploiement de ces protocoles dans les territoires concernés en proposant des stratégies d'échantillonnage adaptées (nombre de sites minimal à suivre, répartition dans l'espace, durée de suivi minimal pour une estimation fiable des tendances, etc.).

## Actions du projet

Le projet se décline en 6 actions :

- Action 1. Validation des protocoles de surveillance existants et déploiement ;
- Action 2. Élaboration de nouveaux protocoles de surveillance : mise au point d'une méthode de priorisation des espèces, étude pilote et calibration des nouveaux protocoles (mise au point de techniques innovantes pour la détection d'espèces cibles), élaboration et validation statistique de nouveaux protocoles de suivi de communauté et de protocoles spécifiques ;
- Action 3. Consolidation du réseau : animation du comité de pilotage et du réseau de structures appliquant des suivis de populations ;
- Action 4. Gestion des données issues des protocoles standardisés : accompagnement pour l'utilisation d'outils spécifiques et bancarisation des données ;
- Action 5. Analyse des données ;
- Action 6. Communication et valorisation des résultats.

## Durée du projet

3 ans (Juin 2023- Juin 2026)

## Description des missions spécifiques du prestataire

**Mission 1.** Proposition d'une méthode de hiérarchisation des priorités pour la mise en place de suivis de type spécifique et communauté

L'extrême diversité des espèces, notamment en Guyane, implique de réfléchir à une hiérarchisation des espèces prioritaires à cibler pour la mise en place du suivi de leurs populations sur le long terme. Le prestataire devra proposer une méthode permettant d'objectiver cette hiérarchisation en y incluant les connaissances disponibles sur les espèces (vulnérabilité, contraintes, statuts, biologie des espèces...). À l'issue de cette tâche, le prestataire fournira un rapport détaillant le contexte, la méthodologie utilisée et une hiérarchisation commentée des espèces prioritaires ciblées pour la mise en place de suivis spécifiques et communautaires.

**Mission 2.** Analyse des protocoles de suivi existants

Plusieurs acteurs locaux mettent d'ores et déjà en œuvre des suivis protocolés des espèces présentes sur les territoires ciblés (Tableau 1). La SHF sollicitera ces partenaires locaux pour leur proposer une analyse statistique des suivis actuellement en place sur les territoires concernés. Le prestataire devra :

- Appuyer la SHF dans ses relations avec les partenaires locaux ;
- Réaliser l'analyse statistique des protocoles et fournir pour chacun un rapport incluant la méthodologie utilisée, les scripts R construits pour chaque analyse et une analyse critique de la qualité du protocole mis en place ;

- Participer à la concertation avec les acteurs locaux autour de leur protocole (qualités, défauts, pistes d'amélioration à envisager, etc.).

TABLEAU 1 : LISTE DES PROTOCOLES DE SUIVIS SPECIFIQUES DEJA MIS EN ŒUVRE EN GUADELOUPE, MARTINIQUE ET GUYANE.

Territoire	Espèce(s) suivie(s)	Méthodologie appliquée	Localisation	Contacts
	Communauté de Dendrobatidae diurnes	Site occupancy	RNN des Nourages, RNR Trésor	Gestionnaires des ENPs concernés, CEN Guyane
	<i>Dendrobates tinctorius</i>	Capture-marquage-recapture, suivi épidémiologique ( <i>Bd</i> )	RNNs (Mont Grand Matoury, Marais de Kaw-roura, Nourages, Trinité), RNR Trésor	Gestionnaires des ENPs concernés, CEN Guyane
	<i>Atelopus flavescens</i>	Site occupancy	RNN du Mont Grand Matoury	Gestionnaires des ENPs concernés, CEN Guyane
<b>Guyane</b>	<i>Pristimantis espedeus</i>	Enregistreurs automatiques	RNNs des Nourages et de la Trinité	Gestionnaires des ENPs concernés, CEN Guyane
	<i>Podocnemis unifilis</i>	Comptage	Hors ENP	Association Kwata, Réserve Naturelle Nationale des Nouragues
	<i>Melanosuchus niger</i>	À définir	RNN des Marais de Kaw-roura	Gestionnaires des ENPs concernés, CEN Guyane, Association Kwata
	<i>Anomaloglossus blanci</i>	Comptage ponctuel, suivi épidémiologique ( <i>Bd</i> )	RNR Trésor	Réserve Naturelle Régionale Trésor
<b>Guadeloupe</b>	<i>Iguana delicatissima</i>	Capture-marquage-recapture et distance sampling	RN des îlets de Petite Terre	Association Ti'Té
		Protocole standardisé par transects avec effort similaire par maille	Île de la Désirade	Association le Gaïac
<b>Martinique</b>	<i>Iguana delicatissima</i>	Capture-marquage-recapture	Îlet Chancel	Parc Naturel Régional de la Martinique et Association le Carouge

RNN : Réserve Naturelle Nationale, RNR : Réserve Naturelle Régionale, CEFE : Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive de Montpellier, CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels, ENP : Espaces Naturels Protégés, *Bd* : *Batrachochytrium dendrobatidis*.

**Mission 3. Proposition et test de protocoles de suivi sur le long terme pour les espèces et communautés identifiées comme prioritaire (mission 1) et ne bénéficiant actuellement d'aucun protocole de suivi (mission 2)**

À la suite des actions 1 et 2, la SHF déterminera, en concertation avec les acteurs locaux du territoire, une liste d'espèces et de communautés prioritaires pour la mise en place de suivis sur le long terme.

Le prestataire devra :

- Proposer des protocoles adaptés à ces espèces/communautés en fonction de l'état actuel des connaissances ;
- Lorsque cela est logistiquement faisable, tester ces protocoles sur le terrain en collaboration avec les acteurs locaux des territoires ;
- Suite à cette phase de test, proposer des protocoles consolidés adaptés.

À noter que :

- Des méthodes innovantes (utilisation d'enregistreurs automatiques, ADNé, etc.) devront être proposées ;

- Un test de suivi sanitaire des populations (lorsqu'il n'est pas déjà existant) devra être également envisagé.

Pour l'ensemble de ces missions, le prestataire devra respecter le calendrier prévisionnel de mise en œuvre présenté ci-dessous.

## Informations complémentaires

Les propositions d'intervention doivent comprendre :

- Un volet technique présentant la démarche d'intervention proposée, le nom et la qualité de l'équipe mobilisée ainsi qu'une liste de références de travaux similaires,
- Un volet financier détaillant le chiffrage des différents coûts,
- Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre.

**Les propositions doivent être adressées au plus tard le 31/07/2023 par mail à :**

- Anne Lombardi, directrice : [anne.lombardi@lashf.org](mailto:anne.lombardi@lashf.org)
- Isabelle Chauvin, responsable administrative et financière : [isabelle.chauvin@lashf.org](mailto:isabelle.chauvin@lashf.org)

L'analyse des propositions se fera selon les critères principaux suivants :

- Le prix (40%),
- Les compétences de l'équipe et ses références (20%),
- La solution technique envisagée (20%),
- Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre (20%)

Pour toute question ou renseignement complémentaire, merci de contacter Audrey Trochet, chargée de mission Suivi des populations, au 06 08 56 32 06.

Conformément à la procédure d'achat en vigueur au sein de l'association, ce cahier des charges est mis en ligne sur le site Internet de la SHF : <http://lashf.org/>

## Calendrier prévisionnel des actions du projet

En **vert** : les actions menées par la SHF

En **orange** : les actions confiées au prestataire

2023-2025	2023			2024			2025			2026								
	Avr	Mai	Jui	Jui	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jui	Aou	Sep
<b>ACTION 1</b> : Validation des protocoles de surveillance existants																		
Tâche 1.1 Validation des protocoles existants	Orange																	
Tâche 1.2 Déploiement des protocoles existants validés						Orange							Orange					
<b>Livrables</b>																		
<b>ACTION 2</b> : Élaboration de nouveaux protocoles de surveillance																		
Tâche 2.1 Mise au point d'une méthode de priorisation	Orange																	
Tâche 2.2 Étude pilote et calibration des nouveaux protocoles				Orange														
Tâche 2.3 Élaboration de protocoles de suivi de communautés													Orange					Orange
Tâche 2.4 Élaboration de protocoles spécifiques													Orange					Orange
<b>Livrables</b>																		
<b>ACTION 3</b> : Consolidation du réseau																		
Tâche 3.1 Animation du comité de pilotage																		
Tâche 3.2 Animation des réseaux locaux																		
<b>Livrables</b>																		
<b>ACTION 4</b> : Gestion des données issues des protocoles standardisés																		
Tâche 4.1 Aide à l'utilisation d'outils (GeoNature)																		
Tâche 4.2 Bancairisation des données																		
<b>Livrables</b>																		
<b>ACTION 5</b> : Analyse des données																		
Analyse des données																		
<b>Livrables</b>																		
<b>ACTION 6</b> : Communication et valorisation des résultats																		
Communication et valorisation des résultats																		
<b>Livrables</b>																		

Période pour la présentation et la validation des Résultats (bilan final et derniers livrables)